

CCM.

Une centrale photovoltaïque

Une centrale photovoltaïque, un centre logistique médical, de l'immobilier d'entreprise à Coriolis, trois projets portés par la CCM arrivent à leur terme.

Si le contexte social se montre préoccupant au regard des licenciements d'Ergum, d'Euromessageries, de la disparition de 477 emplois chez Michelin pour ne citer que ces quelques entreprises, plusieurs dossiers de nature économique portés par **CMD** (Creusot Montceau développement) arrivent aujourd'hui à leur terme.

Fruits d'un travail de plusieurs mois, ils viennent apporter un peu de baume au cœur : « signe que l'action communautaire, en matière de développement androgène et exogène ne s'arrête pas » indique Jean-Claude Lagrange, président de la CCM.

Une première en Bourgogne

La centrale d'une puissance de 10 MW, l'une des plus grandes France (la production totale actuelle nationale étant de 80 MGW) sera

implantée sur le site des découvertes de Sanvignes, à Saint-Amédée, et constituera ainsi la première du genre en Bourgogne..

Une PME médicale au Prélong

Un nouvel envol pour Coriolis ?

L'implantation à proximité de la gare TGV et des dessertes entre Paris et Lyon semblent désormais constituer des atouts intéressants aux yeux des décideurs. C'est pourquoi, le promoteur immobilier Ixim va engager une double opération. La cession d'un lot de 3 000 m² va permettre la construction d'un bâtiment de bureaux de 1500 m² « à énergie positive » ; ils seront commercialisés par CMD et Ixim.

Bernard bolusset